

Recrute pour sa Direction de la Culture

Un Régisseur des collections et des expositions (F/H)

Emploi temporaire et non permanent (CDD prévu jusqu'au 05/06/2025)

*Cadre d'emploi des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques
(catégorie B)*

MISSION

Dans le cadre d'un remplacement de congé maternité, au sein de la direction de la Culture et sous l'autorité du conservateur du patrimoine, le/la régisseur/régisseuse des collections suit au plan physique, documentaire et administratif, l'inventaire, la conservation, la gestion ainsi que les mouvements internes et externes des collections. En concertation avec les équipes chargées de l'élaboration du musée maritime et de ses réserves, il/elle veille aux conditions de présentation et de préservation des œuvres au sein des futurs locaux.

ACTIVITÉS

1. Inventaire, récolement et conservation des collections du musée maritime

- Veiller au fonctionnement optimal des locaux actuels,
- Assurer la vérification de l'état global des collections et recenser les objets / œuvres nécessitant une restauration,
- Accompagner le responsable des collections dans l'établissement de plans pluriannuels de conservation et de restauration, en assurer le suivi et la réalisation,
- Accompagner l'inventaire réglementaire, impliquant l'actualisation des contenus, la numérisation des collections et la création de nouvelles fiches d'inventaire sur le logiciel Actimuseo,
- Assister le récolement décennal et éditer des bilans annuels,
- Aider à la constitution de dossiers pour les commissions scientifiques régionales.

2. Régie des collections – Chantier et transfert des collections dans le cadre de la mise en activité des futures réserves externalisées

- Constat d'état,
- Dépoussiérage,
- Diagnostic et préconisations de conservation,
- Pilotage des interventions de conservation préventive ou de restauration (le cas échéant),
- Prise de vue (le cas échéant),
- Conditionnement, emballage et adressage en vue du transfert,
- Organisation du transport et installation dans la nouvelle réserve.

3. Projet de musée maritime

- Contribuer à la mise en place du projet en veillant au respect des normes de conservation et de sécurité de la collection,
- Définir, en concertation avec les équipes, les besoins en espaces de régie, mobilier (...), les aménagements et les conditionnements permettant de classer et stocker les collections.

FORMATION

- Master ou diplôme équivalent
- Régie des collections / Conservation préventive / Histoire de l'art
- Expérience dans le domaine de la régie des œuvres souhaitée

SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ÊTRE
<ul style="list-style-type: none">✓ Pratique de régie des collections✓ Bonne appréhension de la gestion et de la conservation des œuvres d'art (techniques d'accrochage, protection, conservation préventive, emballage, transport)✓ Pratique du récolement des collections✓ Pratique de logiciels informatiques spécialisé✓ Collaboration avec des corps de métiers diversifiés✓ Intérêt pour le domaine du patrimoine maritime✓ Connaissance dans les sciences et les techniques des matériaux✓ Maîtrise du cadre réglementaire des musées et de la régie des collections	<ul style="list-style-type: none">✓ Organisation et planification✓ Pragmatisme et capacité d'adaptation✓ Aptitude au dialogue✓ Sens du travail en équipe✓ Capacité à rendre compte

CONDITIONS D'EXERCICE

- Horaires décalés occasionnels
- Nombreux déplacements (véhicule utilitaire si nécessaire, participation occasionnelle aux convoiements)
- Port de charges
- Contact avec des matériaux et produits sensibles

PERSONNE À CONTACTER POUR OBTENIR DES COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Mme Angélique LE GUILLOUX
Chargée de recrutement – Direction des Richesses Humaines

CANDIDATURES (CV + lettre de motivation) À ADRESSER SOIT :

- Par courrier : Monsieur LE MAIRE - Direction des Richesses Humaines – Service Recrutement non permanent - Hôtel de Ville Place Chateaubriand – CS 21826 – 35418 Saint-Malo Cedex **en précisant obligatoirement l'intitulé du poste**
- Par mail : drh.recrutement@saint-malo.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 24/02/2025